



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 Février 2017

## Rapport Spinetta : Vers un démantèlement du service public ferroviaire !

La Fédération SUD-Rail s'indigne des recommandations faites par M. Spinetta dans son rapport remis aujourd'hui au Premier Ministre. À travers ces recommandations, c'est bel et bien la fin du service public ferroviaire de transport qui est sur les rails avec **le désengagement de l'État au profit des régions de l'ensemble des lignes dites « non-structurantes »** et la fermeture envisagée de plus de 9.000 Kms de voies ferrées. Bien loin de l'image que veut donner le président Macron sur le développement durable et l'écologie, ces décisions vont entraîner immédiatement la mise à mort du Fret Ferroviaire, dont le réseau dit « capillaire » est emprunté par presque 40% des trafics.

Les rapports n'ont jamais fait rouler les trains ; le rapport Spinetta, pas plus que les précédents, ne solutionne pas le problème de la dette issu de 30 années de politique des transports de l'État. Au contraire, **en validant le principe posé du coût complet payé par l'usager, on peut légitimement s'attendre à une hausse des prix du transport ferroviaire.** Le train est déjà fortement défavorisé par la concurrence du transport routier qui ne paie pas l'ensemble de ses coûts externes et bénéficie d'avantages fiscaux ; pourtant personne n'envisage une remise en cause. **La Fédération SUD-Rail continue de revendiquer une reprise complète de la dette et des travaux de régénération des voies et installations par l'État,** ainsi qu'un programme législatif en faveur d'un report modal de la route vers le rail, mesures qui garantiraient l'avenir du système public ferroviaire !

En recommandant une ouverture à la concurrence sauvage de la grande vitesse, c'est également la fin d'une politique d'aménagement du territoire, de continuité et d'égalité du droit au transport en région. **Dans ce cadre, les régions devront également financer le maintien des dessertes TGV et Intercités de leur territoire au détriment des transports du quotidien,** ce qui aggravera la fracture territoriale entre les régions riches et les régions pauvres.

Le changement de statut juridique de SNCF Mobilités et SNCF Réseau est un phénomène aggravant, obligeant à la rentabilité plutôt qu'à l'aménagement du territoire tout en permettant au gouvernement de remettre en cause le statut des travailleurs du rail. Cela permettra au patronat d'exercer un chantage sur les cheminots pour remettre en cause leur statut et ainsi d'ouvrir la porte au moins-disant social dans l'ensemble de la branche. **La Fédération SUD-Rail conteste la fausse bonne idée selon laquelle l'ouverture à la concurrence et la fin du statut des cheminots régleraient tous les problèmes.** La Fédération SUD-Rail portera son projet et ses propositions au ministère des Transports lors de son audition prévue le lundi 19 Février 2018.

**Faute d'être entendue sur nos revendications et si le gouvernement décidait de suivre cette voie, la Fédération SUD-Rail appellera les cheminots et les autres organisations syndicales à se mobiliser fortement pour l'avenir du système ferroviaire public et du statut des personnels !**